

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

VIE DE SNE-CATHERINE, 25 novembre.—INAUGURATION D'UNE ÉGLISE A STE-AGNÈS.—CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE: Changements au collège Ste-Marie; le commissaire apostolique à la salle Jacques-Cartier à Québec; les RR. PP. Rédemptoristes de Ste-Anne de Beau-pré à Sherbrooke; sacré de l'évêque de Hamilton.—CONFÉRENCES A NAZARETH, sur le Syllabus par M. l'abbé Lévesque, P. SS.—UNE BONNE PENSÉE.—VOCATION



SOMMAIRE

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, d'après le Dr. Brownson.—MESSE DU DÉPART pour les conscrits.—ÉCOLES CATHOLIQUES AUX ÉTATS-UNIS.—CHRONIQUE ÉTRANGÈRE: Projet d'élever un tombeau à Victor Emmanuel dans le Pauthéon; la sanctification du Dimanche en Italie; l'Allemagne et l'infailibilité; les ordres religieux en Turquie; le jour des morts en France; le premier lycée de jeunes filles.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents—Un an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy, propriétaire-rédacteur.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Dimanche,	25	novembre	—	L'Épiphanie.
Mardi,	27	"	—	Saint-Gabriel de Brandon.
Jeudi,	29	"	—	Saint-Jean Dorchester.
Samedi,	1er	"	—	Toutes les églises

FÊTES DE LA SEMAINE

- DIMANCHE, 15 novembre** — 28^e Dimanche après la Pentecôte, Sainte-Catherine, V.-M. — Double majeur, ornements blancs.
- Lundi, 26** — Saint-Pierre — Simple, ornements rouges.
- Mardi, 27** — Saint Léonard. — Double, ornements blancs.
- Mercredi, 28** — Saint Iénée et ses compagnons MM. — Double ornements blancs.
- Jeudi, 29** — Végile de Saint André. — Ornements violets.
- Vendredi, 30** — Saint André, Ap. — Double, 2^e classe, ornements rouges.
- Samedi, 1er décembre.** — De l'Immaculée Conception. — Semi-double, ornements blancs.
-

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale.—Dimanche, 15. Ordination à 6 h. Tous les jours du mois de novembre. Messe pour les morts à 7 h. Prière du soir à 7 h.
Mercredi 28 à 7 h. Grand'Messe pour les bienfaiteurs de l'évêché.
Jeudi 29 et les jours suivants à 7 h. du soir Neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

Saint-Jacques.—Dimanche 25 à 2 h. ouverture de la retraite des demoiselles de la paroisse. Cette retraite durera jusqu'à Jeudi ; les exercices auront lieu le matin à 7 h. et le soir à 8 h.

SAINTE CATHERINE, VIERGE ET MARTYRE.

25 NOVEMBRE.

Catherine, native d'Alexandrie, en Egypte, appartenait à des parents distingués ; elle employa les années de sa jeunesse à la pratique de la piété et à l'étude des lettres divines et humaines, et devint un prodige de science et de vertu. Maximin, prince cruel, ayant hérité de la haine de Dioclétien et de Galère contre les chrétiens, porta un édit qui forçait tous ses sujets à offrir aux dieux des sacrifices, sous des peines rigoureuses. Les chrétiens ne pouvaient se prêter à ses farces sacrilèges ; la savante et pieuse vierge se mit à soutenir la foi et le courage de ses frères ; et non contente de les détourner de ces abominables sacrifices, elle résolut d'aller parler au tyran lui-même, qui habitait alors Alexandrie. Comme elle était d'un port majestueux et d'une beauté rare, elle obtint facilement audience ; elle plaida la cause des chrétiens ; elle montra la vanité des idoles, l'unité de Dieu, et la sainteté de sa foi. L'empereur, étonné de tant de hardiesse et de science dans une jeune fille, lui répondit qu'il voulait l'entendre sur ces choses en présence d'hommes capables de lui répliquer.

Maximin, ayant assemblé les philosophes les plus renommés de cette grande ville, voulut assister à une conférence entre eux et la jeune vierge. Celle-ci s'était mise en prières pour implorer le secours puissant de l'Esprit de Dieu ; un ange lui était apparu, et lui avait dit : " Ne craignez rien Catherine ; vous vaincrez par la force de la parole divine : le Seigneur sera avec vous, et vous en persuaderez un grand nombre. Vous ferez connaître Jésus, et vous serez couronnée du martyre. " La vierge, rendue intrépide par cette vision, entra au palais, et va s'asseoir au milieu des philosophes. Sa parole fut si nette, si forte, si persuasive, que nul ne put lui résister ; plusieurs même, vaincus par la force de ses discours et touchés de la grâce, embrassèrent la vraie foi. Maximin, qui ne cherchait point la vérité, entra en fureur contre eux, les fit dévorer par les flammes, et jeta leur glorieuse conquérante dans une horrible prison. Il essaya de la gagner par les promesses les plus magnifiques, ou de la vaincre par les menaces les plus effrayantes ; il la fit affreusement tourmenter sur une roue armée de lames tranchantes ; puis elle fut rejetée dans sa prison. L'impératrice Fausta et le tribun Porphyre, l'ayant visitée, se laissèrent, dit-on, persuader à ses paroles, embrassèrent l'Evangile, et moururent victimes de leur foi. Catherine elle-même ne tarda pas à voir son triomphe couronné de la gloire du martyre ; elle eut la tête tranchée par le glaive, dans les commencements du quatrième siècle.

Elle fut ensevelie dans Alexandrie ; mais dans la suite son corps fut transporté au mont Sinaï ; le martyrologe dit par les anges :

tout est possible à Dieu. En tout cas ses reliques furent placées dans le couvent bâti sur cette montagne par sainte Hélène, et agrandi par Justinien, et toujours elles y ont été conservées. Elles y sont l'objet d'une dévotion extraordinaire de la part des Grecs et des Russes. L'église où elles reposent est pleine d'ornements offerts par la Russie.

A Rome, les églises de Saint Pierre, de Sainte-Mairie-Majeure et de Saint-Roch ont des reliques de la sainte.

On en possédait aussi en France, à Rouan ; mais elles ont été profanées par les impies.

Réflexion. — L'esprit de Dieu souffle où il veut ; quand il souffle dans une âme, cette âme compte la sagesse des hommes, l'enfer et la mort.

INAUGURATION DE L'ÉGLISE DE SAINTE-AGNÈS DE MÉGANTIC.

(On nous écrit de Mégantic.)

À 25 lieues Est de Sherbrooke, à l'extrémité Nord du Lac Mégantic dans le Canton de Ditchfield, comté de Beauce, est une colonie en grande majorité canadienne française et catholique, et qui ne compte guère que trois ou quatre ans d'existence. Aujourd'hui, 160 familles composent le joli village, et les progrès si rapides et toujours croissants sont dus à l'énergie et au zèle patriotique de l'évêque et du missionnaire, non moins qu'à la société de colonisation et au chemin de fer.

On y arrive de Sherbrooke par l'International, qui doit se continuer jusqu'à l'intérieur des États-Unis, pour se relier au grand réseau formé par les autres lignes du Canada et de toute l'Amérique. Sur le lac, le service de navigation est fait par un petit steamer qui sera bientôt insuffisant pour le transport des voyageurs et des denrées commerciales.

C'est au milieu de cette colonie de Mégantic qu'arrivaient au soir de mardi, le 13 courant trois évêques qui lui ont toujours témoigné le plus grand intérêt, NN. SS. les évêques de Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke, et ces vénérés prélats venaient pour l'inauguration du nouveau temple élevé à Dieu à grands frais et au prix de grands sacrifices.

Toute la population, réunie sur le quai, accueillit avec joie les illustres visiteurs, et bon nombre de voitures furent mises à leur disposition. Les trois évêques et leur suite furent reçus chez M. Bouchard, qui dirige la ferme de M. Hall et Cie.

La nouvelle église est située au sud et en dehors du village qui finira bientôt par l'entourer complètement. Du haut de la colline, dont elle couronne le sommet, elle domine toutes les habitations d'alentour et à ses pieds le lac déploie sa magnifique nappe d'eau.

Construite en bois, très jolie, d'architecture romaine, et surmontée d'un beau clocher, elle mesure 66 pieds de longueur, par 36 de largeur et 24 de carré, et il faut voir avec quel air d'orgueilleuse satisfaction les colons la regardent, si bien assise à côté de l'humble maisonnette qui jusqu'ici leur a servi de chapelle.

Aussi, l'avaient-ils ornée de leur mieux, couvrant les murs de banderoles et multipliant les inscriptions.

Un riche tapis, couvrant tout le chœur, avait été offert par les dames ; la lampe en argent était le don de M. Chartier, curé de Sainte-Magdelaine ; le maître autel, joli morceau d'ébénisterie avait été fait par corvées, et chaque colon avait fourni son heure de travail.

De bonne heure, mercredi matin, en dépit de la bourrasque, les colons allaient et venaient, transportant à l'église, dans leurs rapides voitures, les évêques, les prêtres, les parrains et marraines de la cloche, et les autres étrangers venus à la cérémonie ; à 9 hs. l'office commençait. La bénédiction de l'église fut faite par Mgr Moreau. Au chœur on remarquait MM. Cousineau, curé de l'endroit, MacCaulay, Dignon, Brossard, Chartier, Lecourt, Thibaudier Gérard, Emard, Bellemare, Massé, Dufresne.

Une foule compacte emplissait l'église, et sur des sièges réservés nous avons remarqué le maire, anglais protestant, et son épouse.

Le sermon fut donné en anglais, par M. MacCaulay, qui commenta savamment ces paroles de l'évangile : " Tu es Petrus et super, etc. etc... Pendant la messe, célébrée en présence des évêques par M. H. Lecourt, un chœur de chant, formé en majeure partie par des jeunes gens de Mégantic, fit entendre divers morceaux, en latin et en français.

Mgr Fabre fit l'allocution en français, et procéda ensuite à la bénédiction de la cloche ; celle-ci, du poids de 350 livres, sort des fonderies McShane.

Les Parrains et marraines étaient :

MM. F. Lemay.	Dame Legendre.
Rvd. V. Chartier.	Chicoyne.
Rvd. P. Brassard.	Z. Fortier.
Wm. Murray.	Champagne.
F. Coderre.	Coderre.
Baron de Petegen.	Delle Beauchamp.
Eug. de Becigneul.	Dame Chartier.
I. Fournier.	J. B. Cousineau.
I. H. Morin.	A. Grenier.
I. H. Boutin.	Roy.
Aug. Duquet.	Garand.
J. H. Gendron.	Gendreau.
P. Roy.	P. Roy.

La collecte donna la jolie somme de 460 piastres.

La cérémonie liturgique étant terminée, un ancien Zouave, M.

P. Chartier, s'avança près des balustres et présenta aux trois évêques présents l'adresse suivante.

MESSEIGNEURS,

Les catholiques de la Mission de Sainte-Agnès, Lac Mégantic, sont heureux de voir arriver au milieu d'eux trois Prélats aussi distingués par leurs talents, leur science et leurs vertus, que par leur dévouement infatigable à la colonisation de cette partie des cantons de l'Est. La vraie colonisation, la colonisation solide, fructueuse et progressive ne peut se faire que sous les auspices de la religion ; et, c'est ainsi, nous sommes heureux de le constater, que l'on comprend Vos Grandeurs, en vous mettant avec un zèle toujours croissant, depuis nombre d'années, à la tête du mouvement colonisateur. Vous n'avez reculé devant aucune épreuve ni aucun sacrifice pour encourager ce mouvement, et il nous semble que Vos Grandeurs doivent être aujourd'hui fières de voir leurs efforts couronnés de succès. Les colonies du Lac Mégantic sont maintenant chose assurée ; elles sont établies sur des bases solides, et le succès ne fait plus de doute pour personne, grâce à votre générosité et à votre dévouement, Messeigneurs.

C'est donc avec la plus grande reconnaissance et avec un véritable bonheur que les colons de ces missions reçoivent votre visite. Vous venez, par votre présence, leur témoigner avec quelle sollicitude paternelle vous veillez sur eux. Vous venez réchauffer leur courage et leur foi et leur enseigner le moyen de rendre leurs durs travaux méritoires pour le ciel. A l'exemple de Notre Divin Maître, vous passez en faisant le bien.

Vous avez confié le soin de leurs âmes à deux hommes de Dieu, à deux missionnaires dévoués qui, marchant sur vos traces, ont renoncé à eux mêmes et à tout ce qui aurait pu leur procurer le bien-être, pour venir s'enfoncer avec eux dans la forêt. L'un deux surtout, le révérend monsieur Cousineau, notre estimable missionnaire et pasteur depuis au-delà de neuf années, s'est imposé maints sacrifices pour demeurer au milieu des colons et leur distribuer les consolations de la religion ; et il n'a jamais failli à la tâche pénible qu'il s'était imposée.

Avec de tels exemples de dévouement devant les yeux, comment nous, pauvres colons, pourrions-nous nous laisser aller au découragement ?

Le temple que Vos Grandeurs viennent aujourd'hui consacrer au Seigneur, dans cette mission du Lac Mégantic, est une preuve irréfutable du dévouement de Vos Grandeurs et de notre estimable pasteur et missionnaire, et est surtout une preuve évidente de l'avancement et du progrès rapide que cette colonie a fait sous votre égide.

Les habitants de cette colonie sont donc heureux de profiter de la présence de Vos Grandeurs au milieu d'eux, pour leur souhaiter la bienvenue et leur témoigner leur reconnaissance pour tout ce

qu'elles ont fait pour eux jusqu'aujourd'hui, et prient Vos Grands de les bénir ainsi que leurs travaux et leur familles pour que le Ciel continue de leur être propice à l'avenir comme par le passé.

Lac Mégantic, 14 Novembre, 1883.

Les Colons de la mission de Sainte-Agnès.

Sur l'invitation de Mgr Racine, Mgr Moreau répondit par quelques mots de félicitation et d'encouragement, et l'évêque de Sherbrooke remercia ensuite chaleureusement ses collègues de Montréal et de Saint-Hyacinthe de la part active qu'ils ont prise à l'avancement de la colonisation dans les cantons de l'Est. Sa Grandeur paya aussi un juste tribut d'admiration à l'infatigable missionnaire de Piopolis, M. A. Cousineau. Il y a neuf ans bien comptés que ce digne prêtre laissait le diocèse de Montréal pour se dévouer au bien spirituel et même temporel des défricheurs de Ditchfield, et à voir l'estime profonde et l'attachement extraordinaire que lui témoignent ses ouailles, on devine en lui, un pasteur ne s'épargnant ni travail ni peine, et se dépensant chaque jour pour l'avantage de ses paroissiens et compatriotes.

Au dîner, offert par la compagnie Nantaise de Colonisation dont M. J. A. Chicoyne est président, prirent part outre les MM. du clergé, tous les parrains et marraines, et plusieurs autres invités. Vers la fin du repas, M. Cousineau, d'une voix quelque peu tremblante d'émotion, remercia brièvement, en français et en anglais, tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre avaient su contribuer au succès et à l'éclat de la fête de Saint-Agnès de Mégantic.

Il entra dans le programme des colons de conduire les évêques et leurs compagnons de voyage, à Piopolis, et le trajet devait se faire par le steamer. Les habitants de cette paroisse avaient, eux aussi, organisé une réception qui promettait d'être magnifique, et ils tenaient d'autant plus à recevoir une aussi grande visite que jetés à plusieurs milles des bords du lac, et privés de toute communication directe avec les grands centres, ils ont beaucoup moins des avantages et des ressources qui ont fait le succès et feront le développement très rapide du village et de la colonie de Mégantic.

Aussi tous, à l'arrivée du bateau devaient être au quai, puis de là se former en procession pour escorter les évêques jusqu'à l'église, où, après un salut solennel, une adresse devait leur être présentée. Même on avait préparé de la grande musique, ce qui doit être un véritable luxe pour ce pays. Le soir, un magnifique souper servi au presbytère devait réunir plusieurs dizaines de convives.

Malheureusement, le ciel fut inflexible et une tempête de neige brisa tous ces beaux projets, fit évanouir toutes ces espérances : le lac en fureur ne nous permit pas de nous hasarder sur ses flots, et la voie de terre, de l'aveu des colons eux-mêmes, offrait des difficultés et des dangers de toutes sortes, et il fallut renoncer à une excursion que tous auraient désiré faire.

Ajoutons, en terminant, que, grâce à l'activité de quelques jeunes gens, la cloche installée dans son logement définitif, sonnait l'Angelus du soir à joyeuses volées.

Au village de Mégantic il y a trois écoles fréquentées par 96 enfants,

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Des changements viennent d'avoir lieu au Collège Sainte-Marie. Ont été nommés :

Le R. P. Turgeon, recteur en remplacement du R. P. Cazeau ; le R. P. Hy. Hudon, ministre du collège ; le R. P. Garceau, préfet du collège.

Le R. P. Cazeau est chargé de la desserte de la cure de l'Immaculée Conception, située Avenue Colburn. L'église de cette nouvelle paroisse est seulement bâtie jusqu'au soubassement. Le R. P. Cazeau devra activer l'achèvement de l'église.

M. l'abbé Thibaud, professeur au grand séminaire de Montréal, s'est embarqué le 17 courant sur le Parisian ; il retourne en France pour cause de santé. Il passera probablement l'hiver à Aix ou à Nîmes. Il a pour compagnons de voyage l'hon. juge Routhier et le docteur Roy de Québec.

Mercredi ont été célébrées à V. a-Maria les noces d'or de la Révde Sœur Saint-Bernard, supérieure des religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Un grand nombre de prêtres, parmi lesquels se trouvaient de hauts dignitaires assistaient à la pieuse cérémonie. Dans l'après-midi des adresses en français et en anglais ont été présentées à la Révde mère de la part, des principaux citoyens de Montréal. Toute ces marques de respect et d'estime ne surprennent point lorsqu'on connaît tout le bien qu'ont fait dans tout le pays, depuis le commencement de la colonie, les filles généreuses et dévouées de la Sœur Bourgeois.

Après les adresses, eut lieu la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement donnée par Sa Grandeur, Mgr Fabre, et c'est par là que s'est terminée cette journée mémorable qui laissera dans la maison de précieux souvenirs.

Mardi 21 fête de la présentation de la B. Vierge-Marie a eu lieu au Grand Séminaire la très imposante cérémonie de rénovation des promesses cléricales entre les mains de S. Grandeur Mgr de Montréal qui a officié pontificalement.

Aux prêtres de Saint Sulpice et aux Séminariste s'étaient joints environ 120 ecclésiastiques de la ville, de la campagne des diocèses voisins, et même des Etats. Plusieurs membres des ordres religieux s'y étaient aussi rendus.

La chapelle était complètement remplie par le clergé en habit de chœur.

La démonstration que nous avons annoncée à la salle Jacques-Cartier a été très imposante. dit le *Journal de Québec*, Son Excellence le commissaire apostolique a pris place sur l'estrade, ayant à sa droite M. C. E. Légaré V. G. le P. de Bie, son secrétaire, le P. Bournigal, supérieur des Oblats et le frère Aphrantes, supérieur de la maison des frères à Québec. A sa gauche, on remarquait M. le maire de Québec, M. le curé de Saint-Roch et M. l'abbé Plamondon, desservant l'église Saint-Jean.

De nombreux ecclésiastiques s'étaient rendus à cette imposante manifestation.

“ Le commissaire apostolique a répondu aux adresses. Il a exprimé le bonheur qu'il éprouvait de voir l'affection profonde que l'on portait à Léon XIII dans ce pays. Il a ajouté que Sa Sainteté aime ardemment le Canada. Il a engagé les élèves à continuer à puiser un enseignement conforme à celui de Rome afin de préparer le triomphe de la vérité. Il a dit que si dans tous les pays on donnait la même éducation qu'au Canada, le triomphe de l'Eglise serait assuré et prochain.

“ Un élève récita une jolie poésie et présenta un bouquet à son Excellence. Après plusieurs morceaux de chant exécutés par le chœur des élèves, M. S. Hébert présidant à l'harmonium, Son Excellence donna sa bénédiction à l'auditoire qui encombrait la salle. Cette démonstration restera longtemps dans la mémoire des élèves de la belle institution des Frères de la Doctrine chrétienne.”

Sa Grandeur Mgr des Trois Rivières a conféré ce jours derniers, le titre de chancelier à M. l'abbé F. X. Cloutier qui a accompagné Sa Grandeur à Rome, et celui de vice-chancelier à M. l'abbé Béland, du secrétariat.

Les R. P. Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beupré, étaient en visite à Sherbrooke, ces jours derniers, pour prendre des arrangements relatifs à la construction d'une nouvelle église dans Sherbrooke-Est. L'administration de cette nouvelle paroisse serait confiée aux R. P. Rédemptoristes par S. G. Monseigneur l'Evêque de Sherbrooke.

Le Révd. J. B. Parent, vicaire de Saint-Léon, a laissé le vicariat de cette paroisse pour aller se dévouer aux missions canadiennes des Etats-Unis.

On télégraphie de Rome que le père dominicain Carberry a été sacré évêque de Hamilton, Ontario, hier, par le cardinal Howard, assisté par l'évêque de Kingston, les évêques coadjuteurs de New-York et Saint-Louis, et les évêques de Baltimore, Vincennes, Indiana, Little Rock, Orégon et Milwaukee.

Nous venons de recevoir trois petites brochures ayant pour

titre : *Le Propagateur de la dévotion à sainte Philomène au Canada*, publiées sous la direction de M. Paquet, curé de Sainte-Pétronille.

Cette publication est toujours attendue avec impatience par les nombreux fidèles au culte de celle qu'un grand pape appelait la Thaumaturge du XIXe siècle.

Le but que se propose M. Paquet est de raconter à ses pieux lecteurs quelques-uns des miracles qui ont motivé ce beau titre de la part d'une si haute autorité, et de leur faire connaître en même temps le vénérable sanctuaire de Maynano, principal théâtre de ces prodiges.

La lecture de cette brochure est des plus attachantes et le récit des prodiges opérés des les premiers jours de l'arrivée du corps de sainte Philomène à Magnano, ne peut que donner un plus grand éclat au culte de la sainte.

Dans la brochure parue en 1880 se trouve une touchante prière à sainte Philomène dont la récitation donne droit à soixante jours d'indulgence accordés par Mgr l'archevêque de Québec :

“ Nous accordons quarante jours d'indulgence aux personnes qui, sincèrement contrites, réciteront la prière ci-dessus dans l'église de Sainte-Pétronille de Beaulieu (Ile d'Orléans). Cette indulgence pourra être gagnée plusieurs fois par jour dans des visites distinctes à la dite église.

“ Québec, 26 octobre 1880.

“ † E. A. Arch. de Québec.”

Dans son numéro de jeudi prochain, 29 courant, l'*Opinion Publique* publiera, dans la première page de ses illustrations le portrait du prêtre éminent que le pape a daigné envoyer au Canada.

Pour faciliter les petites bourses à se procurer cette gravure, l'administration de l'*Opinion Publique* a décidé d'imprimer un certain nombre d'exemplaires extra qui seront vendus à dix cents seulement.

Les personnes qui désireront acheter un de ces exemplaires pourront envoyer de suite dix cents, sous enveloppe, au bureau de l'*Opinion Publique*, à Montréal. Contre cette somme il leur sera adressé *franco* le journal qui contiendra le portrait de Son Excellence Dom Henri Smeulders.

Les demandes ne seront reçues que jusqu'à mercredi prochain.

AVIS.

Toutes les personnes qui s'abonneront maintenant pour un an, en payant d'avance, recevront gratuitement les numéros de la Semaine religieuse des mois de novembre et décembre et leur abonnement durera du 1er janvier au 31 décembre 1884. Tous les abonnements doivent être payés d'avance.

But du pouvoir civil.

I. Le but de l'Eglise est de conduire les hommes au bonheur éternel; le but de la société civile est de leur procurer la félicité temporelle possible.

Mais il est bien évident que le gouvernement civil ne peut pas se charger de faire *directement* le bonheur de chaque citoyen en particulier.

Il fera assez et fera ce qu'il doit : 1° en protégeant chaque citoyen dans tous les efforts qu'il fait pour augmenter sa félicité personnelle ; 2° en mettant à la disposition de tous la plus grande somme de moyens efficaces, pour leur faciliter l'obtention de cette même félicité.

Ce qui revient à dire : 1° que tout bon gouvernement doit *protéger* l'exercice du droit qu'a tout citoyen de conserver, de développer et de perfectionner sa vie corporelle, sa vie intellectuelle et sa vie morale ; 2° qu'il doit *favoriser activement* le perfectionnement moral de tous, par des lois justes et équitables ; le perfectionnement intellectuel de tous, en proscrivant l'erreur, en développant l'instruction publique et en soutenant, s'il est chrétien, les enseignements de l'Eglise ; le perfectionnement matériel, par l'agriculture, l'industrie et le commerce... En d'autres termes : "Faciliter aux hommes, par le moyen de l'ordre extérieur, l'obtention de leur félicité naturelle en garantissant à chacun ses droits, et en augmentant les ressources par la coopération sociale, tel est, dit le P. Taparelli le devoir du pouvoir dans l'ordre civil."

II. Conséquences de ces principes.

1° L'Etat n'est pas le principe de nos droits individuels, il n'en est que le protecteur—Ce ne sont pas les citoyens qui existent dans l'intérêt de l'Etat, mais c'est l'Etat qui existe dans l'intérêt des citoyens. Donc, si le gouvernement peut faire des lois obligatoires et prélever des taxes, c'est toujours à la condition que ces lois et ces taxes contribuent au bien commun. En effet, l'autorité partout où elle existe ici-bas, ne se trouve jamais constituée principalement dans l'intérêt des personnes qui en sont dépositaires, mais bien de celles sur qui elle s'exerce—c'est dans l'intérêt de ses enfants que le père de famille a autorité sur eux ; la femme accepte la domination d'un époux parce qu'elle a besoin de protection et de soutien. Un père ou un époux qui ne chercheraient que leurs avantages personnels dans l'exercice de leur autorité, seraient réputés barbares. Il en est de même partout ; il en est de même dans la société civile.

2° Comme la vie morale est supérieure à la vie intellectuelle et celle-ci supérieure à la vie corporelle ; comme aussi la vertu contribue plus à la félicité humaine que la science, et celle-ci plus que la simple prospérité matérielle, on voit que c'est un désordre

lorsqu'un gouvernement ne s'occupe que de cette dernière, et que c'est le comble du désordre s'il en vient jusqu'à lui sacrifier les intérêts de la vérité et de la morale.—Il ne faut donc pas admirer le sens social des hommes qui ne veulent pas diminuer le nombre des auberges, ces sources si fécondes d'immoralité, sous prétexte que le trésor public en souffrirait.

3^o Comme l'homme est un être indivisible et que sa félicité temporelle ne peut pas être complètement séparée de sa fin dernière, de sa félicité éternelle, il s'en suit qu'un gouvernement qui prétend assurer la première en se mettant en opposition avec l'Eglise chargée de nous procurer la dernière, s'illusionne et fait fausse route. Il ne suffit donc pas que le pouvoir civil laisse toute liberté à l'Eglise, il doit encore ne rien faire qui soit en opposition avec elle, il devra même, autant que les circonstances le lui permettront, lui venir en aide, et lui prêter son concours, car, en agissant de la sorte, il travaille toujours dans l'intérêt de la félicité temporelle de ses sujets et s'acquitte du devoir que toute fin secondaire doit remplir à l'égard de la fin suprême et dernière.

Cependant ce concours varie suivant les circonstances; le pouvoir civil pourrait s'exempter absolument de l'accorder, s'il devait gravement compromettre l'ordre extérieur qui est sa fin immédiate, comme cela pourrait avoir lieu lorsque la religion du souverain n'est pas celle de la nation. Dans un gouvernement mixte comme le nôtre, les députés catholiques ne doivent travailler à fournir ce concours qu'avec prudence, car un zèle exagéré pourrait faire plus de mal que de bien. Dans de telles circonstances, de sages législateurs iront toujours demander la règle de leur zèle à l'autorité religieuse compétente; autrement ils pourraient, même avec de bonnes intentions d'ailleurs, devenir une cause de désordre pour la société religieuse comme pour la société civile.

Le meilleur gouvernement sera donc celui qui laisse à tous et chacun des citoyens, la plus grande somme de liberté pour le bien et qui, enmettant à leur disposition des secours abondants et efficaces, facilite, favorise, encourage et soutient l'exercice de cette liberté, dans l'intérêt de la félicité temporelle d'abord, et autant que possible dans l'intérêt de la félicité éternelle.

UNE BONNE PENSÉE.

Nous sommes tels que sont nos œuvres. Selon que nos œuvres sont bonnes ou mauvaises, nous sommes bons ou méchants; car nous sommes les arbres, et nos œuvres sont les fruits; c'est par les fruits que l'on connaît la qualité de l'arbre.

(*St Augustin.*)

Un serviteur de Dieu prêt à rendre le dernier soupir, s'écria :

“ Je connais maintenant très-parfaitement que ce qu'il y a de plus essentiel pour devenir saint et se sauver, c'est de bien faire pour l'amour de Dieu toutes ses actions. ”

On trouva dans un petit livre, écrit de la main de saint Louis de Gonzague, cette résolution qu'il avait prise et qu'il tint si fidèlement :

“ Je mettrai tous mes soins à faire que toutes mes œuvres soient bonnes, et me fassent aller à Dieu. ”

Saint Bonaventure s'animait et animait les autres à abonder en toutes sortes de bonnes œuvres en répétant souvent cette maxime :

“ Nous perdons autant de gloire dans une heure passée dans l'oisiveté, que nous aurions pu faire de bonnes œuvres pendant cette heure. ”

Prière.— Mon Dieu, je ne veux rien négliger pour faire toutes mes actions le plus parfaitement que je le pourrai : Je ne veux pas qu'il y en ait une seule qui ne vous soit agréable, qui ne me rende plus agréable à vos yeux, et qui ne me mérite le ciel.

VOCATION DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

D'APRÈS M. BROWNSON.

1er Article.

Voici l'étude de M. Brownson, que nous avons annoncée dans notre dernier numéro. Nous n'avons pas à apprécier le travail du célèbre philosophe américain, nous voulons seulement le faire connaître à nos lecteurs et le livrer à leurs méditations.

M. Brownson affirme que la destinée de l'Amérique est *d'être dans l'avenir la grande nation catholique au sein de laquelle la civilisation chrétienne atteindra le plus haut point de sa perfection*. Il répète continuellement cette proposition nette et franche et la suppose toujours : Qu'il nous suffise de citer une fois ces paroles :

“ La destinée manifeste de ce pays, dit-il, est de réaliser l'idéal de la société chrétienne pour l'ancien et le nouveau monde. ”

“ Afin de bien établir sa thèse, il met en avant ce principe, qu'il regarde comme incontestable : la civilisation chrétienne n'a pas atteint son dernier développement ; sur les ruines de celle que nous ont léguée les Grecs, les Romains et les Barbares, il doit s'en élever une autre beaucoup plus parfaite.

“ En vérité la civilisation moderne est jugée, elle doit à son tour être supplantée par une autre. La vieille civilisation *gréco-romaine* renfermait dans son propre sein tant de vices, était souillée par tant de cruautés, saturée de tant d'idolâtries ou de superstitions païennes, qu'elle ne pouvait ni subsister devant le christianisme,

“ ni être réformée par lui. Les intérêts de la religion et de l’humanité exigeaient la destruction du vieux monde qui en était l’appui. Les tribus germaniques que Rome s’était vainement efforcé de soumettre durant trois siècles et qui avaient des griefs sans nombre contre la cité impériale, ont servi la cause de la civilisation par la conquête de l’Occident ; elles ont préparé les voies à la civilisation moderne et ont facilité le progrès social sous l’influence de l’Eglise chrétienne. Mais quoique conquérantes et établies sur les ruines de l’empire romain, elles ne l’ont pas traité sous tous les rapports en ennemi ; souvent elles ont agi comme alliées des Césars, et leurs chefs ont accepté des commandements dans leurs armées. Tout en détruisant la puissance de Rome, elles ont gardé sa jurisprudence, son système fiscal, de politique, et jusqu’à un certain point, ses idées, ses mœurs, ses usages. Elles ont, je l’avoue, retenu tout ce qu’il y avait de bon dans la civilisation romaine, mais aussi, hélas ! beaucoup de ce qu’il y avait de mauvais ; voilà pourquoi la civilisation moderne, quoique constituant un progrès réel, un grand progrès, sur l’ancienne est néanmoins imparfaite et bien au-dessous de l’état social que comporte l’idée chrétienne ; elle est trop païenne, trop peu chrétienne, trop incompatible avec l’humanité régénérée pour être le dernier terme du progrès. Elle doit donc à son tour faire place à un ordre de choses plus élevé, plus parfait. ”

“ La civilisation du *moyen âge* a perdu déjà et perd de plus en plus son empire sur le genre humain ; elle doit tenir compte des sentiments et des aspirations de ceux qui la combattent. Il est facile de déclamer contre les communistes et tous les vagues rêveurs d’un paradis terrestre, aujourd’hui si nombreux, et en certain pays, si fiers, si redoutables ; mais il serait beaucoup plus sage de reconnaître qu’il y a au fond de leurs rêves, de leurs aspirations, de leurs sentiments, quelque chose de juste et de vrai, qui doit trouver son expression dans un ordre social. Ces mouvements de grandes masses de peuple dans les diverses contrées du monde vers un but qui leur échappe, ces mouvements qui menacent quelquefois l’existence même de la société, pervertis qu’ils sont par des ambitions, ne sont pas complètement sataniques. Ils ont leur origine première dans les instincts universels de la nature humaine, ils sont l’indice d’un besoin qu’ont les nations d’un ordre plus parfait. Sans doute, avec leur caractère présent, ils sont mauvais et terriblement destructifs, mais ils cachent un vice auquel on doit porter remède, et, si on peut, arriver à une véritable paix ; il sont désordonnés parce que le parti de l’ordre est trop absolu dans ses inimitiés et ne discerne pas assez entre l’autorité et ses abus ; ils sont antireligieux, anticatholiques, si vous voulez, parce que leurs auteurs croient rencontrer la religion et l’Eglise du côté de leurs ennemis, et parce que les catholiques eux-mêmes sont excessivement lents à les

“tinguer, dans la civilisation moderne, ce qui appartient à l’Eglise, ce qu’elle aime, de ce qui tient au vieux monde du paganisme romain ou barbare, et qui subsiste contre son gré. Ces distinctions sont difficiles et comme impossibles en Europe ; les partis y sont trop en équilibre et les passions trop violentes pour que la plus légère concession ne devienne le signal d’une conflagration. L’ordre et la liberté ayant fait divorce, l’un n’est maintenu qu’aux dépens de l’autre, et malheureusement, sans l’ordre politique, un divorce analogue sépare la religion et l’humanité.”

Ce principe une fois posé en ces termes, il est facile de voir les applications que veut en faire M. Brownson.

(A continuer.)

MESSE DU DÉPART

On lit dans le *Bulletin de Saint Vincent de Paul* :

“Depuis quelques années, il s’est établi à Paris un pieux usage sur lequel nous croyons devoir appeler l’attention de nos lecteurs, au double point de vue religieux et patriotique. Cet usage consiste à faire célébrer, dans l’église Notre-Dame des Victoires, peu de jours avant l’appel sous les drapeaux des volontaires d’un an et des jeunes conscrits de la première et de la deuxième portion du contingent qui les suivent de près, une messe dite la *Messe du départ*, et à laquelle les volontaires et les jeunes conscrits sont invités à assister. Rien n’est plus touchant que cette cérémonie qui réunit aux pieds des autels, sous les regards du Dieu des armées, ces jeunes gens qui viennent lui demander les grâces nécessaires pour remplir dignement et avec honneur, c’est-à-dire chrétiennement, les austères devoirs qu’impose la vie du soldat. Des places spéciales leur sont réservées et ils mettent à les occuper cette franche simplicité qui exclut tout respect humain et qui fait bien augurer de l’attitude qu’ils sauront prendre au régiment. Leur familles les accompagnent, pères, mères, frères, sœurs, viennent mêler leurs prières aux leurs, et implorer pour eux la protection céleste. Après l’évangile, l’officiant leur adresse une courte allocution : avis paternels, conseils de circonstance, encouragement, appel à la conscience et à l’honneur forment le fonds du discours. A la communion, bon nombre de ces jeunes défenseurs de la patrie s’approchent de la Table sainte pour y recevoir le pain des forts ; ce n’est pas le moment le moins émouvant. La messe finie, quelques instants sont donnés à l’action de grâce, et puis on se sépare, les volontaires et les conscrits emportant au cœur le calme et la paix promise aux hommes de bonne volonté ; les parents consolés par les espérances de secours divin d’un côté, de fidélité de l’autre que font naître les mérites infinis du saint sacrifice.

“ Cet exemple, donné par Paris, a eu des imitateurs en province et chaque année apporte de nouveaux noms de localités qui ont inauguré la *Messe du départ*. Nous voudrions que cette pratique, rendue plus nécessaire depuis la suppression de l'aumônerie militaire, pût s'étendre à tous les villages et nous conjurons nos confrères de faire tous leurs efforts pour la répandre le plus possible. La vie chrétienne, voilà ce qu'il faut à tout prix conserver dans notre pays, sous peine de le voir exposé aux plus redoutables catastrophes, et puis que aujourd'hui tout homme est soldat, en procurant les bénédictions de Dieu à nos conscrits, nous aurons travaillé au bien de la France tout en sauvegardant leurs âmes pour le ciel.

“ Tous les ans, à Notre-Dame des Victoires, l'officiant a le soin de recommander à ses jeunes auditeurs de se munir, avant de partir, de la Médaille miraculeuse et du Scapulaire. Il conseille aussi d'emporter un livre pieux, assez petit pour être mis dans sa poche : un *Évangile*, une *Imitation*, un *Pensez-y-bien* un *Manuel du Soldat* ; c'est la petite bibliothèque de l'âme.

LES ÉCOLES CATHOLIQUES AUX ÉTATS UNIS

Les Sœurs de la Providence ont créé à Tulalip, sur le territoire de Washinton, Orégon, une école pour les Indiens.

Dans une correspondance adressée à un journal américain, nous trouvons les détails suivants sur cette école :

“ Il y a 75 élèves, dont 40 filles et 35 garçons, tous enseignés par les Sœurs, mais dans des locaux séparés. J'ai vu les garçons à table. Le linge était d'une blancheur éclatante, le service d'une propreté exemplaire, et l'attitude des élèves des plus convenable.

Les enfants peuvent ignorer beaucoup de choses, mais ils lisent et écrivent parfaitement. Ce qui plaît surtout, ce sont leurs bonnes manières.

“ Les filles indiennes sont élégantes et pleines de bonnes manières. Elles lisent et écrivent convenablement et sont instruites surtout à se rendre utiles dans le ménage. La propreté, l'activité et la décence sont les caractères distinctifs de cette école catholique, et l'esprit de la religion préside à tous les actes qui s'y accomplissent.

“ Le système de *civilisation* qui est appliqué dans cette école est infiniment supérieur à celui qui existe dans les écoles américaines de l'Etat. Dans ces dernières, le maître se contente de leur

apprendre à lire, à écrire et à compter, mais quant à leur apprendre à se conduire avec convenance, c'est une chose dont ils abandonnent l'enseignement aux enfants eux-mêmes.

“ Il en résulte que les élèves américains élevés de cette manière deviennent semblables à des Indiens sauvages, tandis que les Indiens élevés par les Sœurs de la Providence deviennent des êtres tout à fait civilisés.”

CHRONIQUE DE L'ETRANGER.

Le Panthéon à Rome fut construit par Agrippas, favori de l'empereur Auguste. C'est une des merveilles de l'architecture ancienne. Il a la forme d'une immense coupole de soixante-et-six mètres de diamètre et d'une égale hauteur ; il repose sur des murs qui ont huit mètres d'épaisseur. Il n'a ni piliers, ni fenêtres, et reçoit la lumière par une seule ouverture circulaire, placée au sommet de la voûte et mesurant huit mètres de diamètre. Les païens l'avaient dédié à tous les dieux. Le pape Boniface IV le purifia, en 609, et le consacra solennellement à Dieu sous le titre de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les martyrs : *Sancta Maria ad Martyres*.

C'est dans cet édifice sacré que le roi d'Italie veut faire élever un tombeau à son père, à Victor-Emmanuel, le roi usurpateur. Il écrit à son ministre et le presse de hâter l'exécution de ce tombeau pour répondre “ aux réclamations qu'il reçoit de toutes parts sur la lenteur qu'on met à construire le tombeau de Victor-Emmanuel ? ” Le ministre s'empresse de répondre qu'interprète des sentiments de Sa Majesté, il lui paraît inacceptable de placer ce tombeau dans une chapelle du Panthéon ” et il ajoute : “ J'ai toujours tenu pour certain que le tombeau du roi libérateur devait s'élever au milieu du temple, le tombeau est un *autel* pour les Italiens.”

Nous ne nous arrêterons pas à relever tout le ridicule et l'emphase prudhommesque de cette prose ministérielle, nous ferons tout simplement remarquer que le Panthéon est un des sanctuaires les plus vénérés de la piété chrétienne, l'église titulaire d'un des sept cardinaux diacres et que la prétention d'élever le tombeau de Victor-Emmanuel *au milieu de ce temple*, constitue une véritable profanation.

Le tombeau n'est pas encore fait, et nous pouvons espérer qu'il ne se fera pas. Les innombrables fidèles qui vont prier dans cette merveilleuse basilique ne seront pas affligés par la vue de cet *autel* d'un nouveau genre.

Si le monde officiel italien s'éloigne de plus en plus de la religion, l'Italie, elle, s'épure et grandit dans la persécution. L'observation du saint jour du dimanche fait de notables progrès. A Livourne, cette ville commerçante, 750 magasins sont fermés tous les dimanches.

*
*

L'Allemagne protestante vient de donner un bel exemple. Dans un procès de presse un tribunal vient de condamner à une peine sévère un journaliste qui avait attaqué le dogme de l'infaillibilité, en déclarant que ce dogme *faisant partie intégrante du dogme catholique*, il n'était permis de l'attaquer.

Les vocations religieuses s'accroissent considérablement en Allemagne; elles sont très nombreuses dans tous les couvents; le noviciat des Jésuites à Exaten, dans les environs d'Aix la-Chapelle a reçu dans une seule semaine, *quarante novices*.

*
*

De Smyrne nous avons les meilleures nouvelles au sujet de l'accueil et de la liberté qu'y trouvent les religieux.

Le jeudi, 4 octobre, a eu lieu l'inauguration du noviciat des pères capucins, situé à Boudja, à deux lieues de Smyrne. Ce couvent, récemment fondé, est un des plus grands et des plus beaux établissements de ce pays. Il est appelé à rendre de grands services à l'ordre des capucins pour leurs différentes missions. La cérémonie était présidée par S. G. Mgr Timoni, archevêque de Smyrne, assisté de Mgr Canavo, évêque de Candie, et de Mgr Mennini, évêque-coadjuteur de Philippopoli, en Bulgarie. Dix-neuf novices ont reçu l'habit de saint François d'Assise. Tous ces novices sont étrangers à l'Asie-Mineure. Neuf sont venus de la Bulgarie, les autres de l'Italie et de Trieste. La fête a été des plus touchantes, et la nombreuse assistance a été vivement impressionnée.

*
*

Le jour des morts a été célébré en France avec l'empressement habituel. Les cimetières ont été remplis toute la journée et les tombes ont été couvertes de fleurs. A Paris le nombre de visiteurs aux cimetières a été plus grand qu'il n'avait jamais été; plus de cent vingt-huit mille personnes ont été prier sur les tombes dans les divers cimetières de la grande capitale.

Le premier lycée de jeunes filles, le lycée Fénélon—quelle cruelle ironie de donner le nom de ce grand évêque à cette nouvelle création des Ferry et des Paul Bert—vient de s'ouvrir et les cours ont commencé. Deux cents élèves, dit-on, y sont inscrites; mais on ne dit pas comment elles ont été recrutées; c'eût été curieux cependant.

A propos de ces lycéennes, qu'on aspire à lancer dans les hautes

sphères des sciences naturelles, il nous revient en mémoire l'anecdote suivante :

Un professeur de mathématiques ne manquait pas quand il examinait les aspirantes au brevet d'institutrice sur la chimie de leur demander :

— Mademoiselle, comment vous prenez-vous pour faire le pot-au-feu ?

“ La plupart du temps la pauvre fille restait interloquée et ne savait que dire.

“ Alors, le professeur qui était sorti le premier de l'école normale, et qui était devenu un grand savant, prenait la peine d'expliquer par le détail à la pauvre patiente pourquoi il fallait mettre les os à moelle dans le fond du pot, dans quelle proportion devaient entrer la viande, les légumes et l'assaisonnement ; comment il fallait couvrir le pot, et combien de temps il était nécessaire qu'il restât sur le feu.

— Vous vous en souviendrez, n'est-ce pas, Mademoiselle ? disait-il en finissant, et vous l'enseignerez à vos élèves. Ce sera la meilleure leçon de chimie que vous puissiez leur donner.

“ Et l'aspirante était reçue.

“ Que de futurs maris donneront raison à cet examinateur plein de bon sens ! Pauvres infortunés, condamnés à un ordinaire d'équations et de binômes, et réduit à murmurer le fameux vers :

“ Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.”



ETABLIE EN 1869

L. P. DUFRESNE

IMPORTATEUR DE

Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail

No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, **MONTREAL.**

JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.

N. B.—Ordres par la Malle, Téléphone ou autrement seront exécutés sous le plus délai;

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. 11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Alma Henri.—Michel Mayer.—Félicité Lamarche.—Anna Okese.—Félix Day.—Marguerite St-Pierre.—Rose Boisseau.—Patrick Flynn.—Sophranie Leduc.—Isidore Daoust.—Marguerite St-Antoine.—Scholastique Fortin.—Michael Daly.—Paul Hébert.—Florence Lacroix.—Rosalie Lapierre.—J.-B. Desrochers.—Louis Duteau.—Suzanne Hitchman.—Louise Lerois.—Louise St-Louis.—Jos. Beaulieu.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour église^s ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

— en outre : —

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

Poeles a Bois et a Charbon très puissants pour églises ou autres édifices publics. Aussi Ressorts de portes et Charnières a Ressort.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

25 Cts.
25

Employez les

Pilules de MCGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout,

M. L. E. N. PRATTE,

MONTREAL

MONSIEUR,

L'Harmonium "DOMINION" que nous avons acheté de vous en Novembre 1879, continue de nous donner la plus entière satisfaction.

Cet instrument a été exposé au froid et à l'humidité pendant tous les hivers que nous l'avons eu; notre salle n'étant presque jamais chauffée, et tout le monde s'en est servi à sa guise. Nous sommes réellement étonnés de sa solidité, car après toutes ces épreuves l'instrument s'est très bien conservé sans jamais se déranger et est encore magnifique.

CHARLES DUPONT HÉBERT,

Président de la Soc. Ste-Cécile.

Trois-Rivières, 27 mars 1883.

MM Cousineau & Valiquette, ENTREPRENEURS

d'Eglises, couvents, collèges, presby-
tères, résidences privées à la cam-
pagne ou à la ville.

Et exécutent toutes sortes de répa-
rations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest
MONTREAL.

ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'église
d'édifices publics, d'usines, de ré-
sidences, etc., en tôle galva-
nisée et autres métaux.

ssi plombiers, poseurs d'appareils
Au gaz et d'appareils pour chauffage à
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques
MONTREAL.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précé-
dentes, possède l'assortiment le plus complet
de Chapeaux Anglais, Français et Américains
de tous genres et de toutes qualités, pour
hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus
imperméables de toutes descriptions. Para-
pluies des célèbres maisons de Martin, Sangs-
ter, etc. — Le département des Messieurs du
Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux
de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou.

Pardessus et Manteaux en Tweed et Ca-
chemire noir. — Les prix varient selon la
qualité de l'article.

L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

No. 60 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Dominique
MONTREAL.

Ouvrages de pratique seulement,
réparage à bas prix.

POUR AVOIR DE Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avanta-
geusement connu, invite le clergé et le public à
visiter son atelier et garantit la ressemblance
parfaite de ses portraits au crayon d'après pho-
tographies.

ÉTABLI EN 1869

HENRY R. GRAY

Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée
avec soin. Première qualité de drogue
et matières chimiques.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue LaGauchetière
MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

Pharmacie Sainte-Catherine

R. McNICHOLS

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine
MONTREAL.

Remèdes et Teintures. Médecines patentées
Savons, Parfums, Pommades, etc., etc.
Eponges, Bandages, Sangsues, Graine de
fleur et de jardin.
Soins particuliers donnés aux prescriptions de
médecins et recettes de famille.

AUX INSTITUTIONS et AUX FAMILLES

Beurre de premier choix

Entrepôt chez

J. B. RICHER

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

J. X. PAUZÉ

MARCHAND DE

Peintures, Vernis, Huiles VITRES ET MASTIC

*Spécialité : Couleurs et Matériaux de
Peintres de Voitures.*

134, rue Saint-Jacques Ouest

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station
Saint-Bonaventure, côté Est.

MONTREAL.

MAISON ITALIENNE

(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

STATUES RELIGIEUSES.

Le plus beau et le plus grand de
la Puissance

T. CARLI

STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montréal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoît, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, stoff et ciment.—**Prix modérés.**

MARCIER, BEAUSOLEIL & MARTINKAU

AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Général, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.

PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.]

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **82.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Grotna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES** qui seront acceptées à **10 POUR CENT DE PRIME** sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débentures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTARVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINK WATER,

Secrétaire.

Montréal, 22 jan 1888.

J. MAJEAU, JR.
Marchand-Epicier

375, RUE LAGAUCHETIÈRE
 Coin de la rue Sainte-Elizabeth
MONTREAL.

Toujours en mains vieux Cognac et autres
 liqueurs de premier choix.
 Epicerie de toutes sortes, surtout Farine,
 Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.
 Thé et Café des meilleures qualités, au plus
 bas prix.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

LOUIS MONETTE
BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés
 religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14
MONTREAL.

Roast-beef, Steaks, Veau Mouton, Langues
 et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINÉ

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble
 Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; armement
 complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878
 Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadieux & Derome

205 & 207 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

BOUSSU (Nicolas) : La vérité sur le roi. 1883. In-18.....	15 c
CHABANNES (la baronne de) : Semaine eucharistique, chemin de la Croix, et choix de prières; in-18	20 c.
CHEVOYON (l'abbé) : Le manuel de la jeune fille chrétienne; in-18.....	38 c.
— La perfection des jeunes filles; in-18.....	33 c.
CHOCARNE (le R. P.) : Lectures pour chaque jour, extraites des écrits des saints et des bienheureux; 2 vol. in-18.....	\$1.25
DIGNAT (l'abbé) : L'Ecole de la souffrance. Méditations sur la Passion de N. S. J.-C., avec une préface du P. Monsabré; in-18.....	38 c.
EYMARD (le T. R. P.) : La divine Eucharistie; 4 vol. in-18.....	\$1.62
FABER (le R. P. W.) : Pensées et maximes, traduites par G. Geoffroy, avec une préface par Léon Gauthier; magnifique édition in-32, sur papier vélin, avec encadrement.....	50 c.
FULGENCE BOUÉ (le R. P.) : Nouveau manuel du chrétien, petit livre d'heures à l'usage des gens du monde; édition in-32, sur papier vélin, avec encadrement.....	50 c.
GRIMES (l'abbé) : Traité des scrupules. Instructions pour éclairer, diriger, consoler & guérir les personnes scrupuleuses; in-18.....	25 c.
ISOARD (Mgr) : La sainte Messe, méthode pour assister au saint Sacrifice. in-18.....	13 c.
MARIN DE BOILESVE (le R. P.) : Une pensée par jour, sujets de méditations tirés de l'évangile du dimanche; in-18.....	25 c.
MASSIAN (Gaston) : Observations sur le Manuel Compayré, causeries vil- lageoises; in-18	8 c

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en
barils, canistres ou au gallon.*

VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
 } LES
ET PARAFFINE } **CIERGES**

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de **LUBY.**

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé e indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.